Augustin Thierry

- > Le collège Augustin Thierry est intégré à une cité scolaire regroupant un lycée technologique, une section professionnelle, un lycée général et un GRETA. 1 600 élèves et étudiants s'y côtoient.
- > En plus des parties nord-est et ouest de la ville, le secteur de recrutement du collège comprend 5 communes situées au nord de la ville : Villebarou, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Villefrancoeur et Landes-le-Gaulois.

- > L'établissement accueillait 594 élèves à la rentrée 2017. Leur répartition est équilibrée entre enfants résidant à Blois (48 %) et enfants en provenance d'autres communes.
- > De 2002 à 2011, l'établissement a connu une baisse non négligeable de ses effectifs, passant de 640 à moins de 560 (- 13 %). Depuis la rentrée 2012, les effectifs sont relativement stables : entre 580 et 595.

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

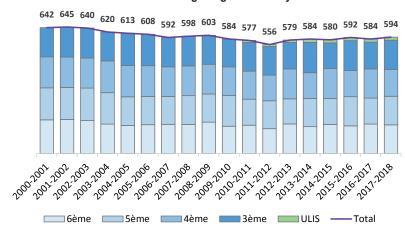
- > Le collège A. Thierry présente un taux de captation inférieur au taux moyen de l'ensemble des collèges de Blois : 58 % des enfants du secteur y sont effectivement scolarisés.
- > Le niveau d'attractivité diffère largement selon la commune de résidence : il est élevé hors Blois (76 %) et faible pour les résidents blésois (46 %). Ce taux particulièrement faible s'explique grandement par l'offre d'enseignement privé à proximité.

Communes du secteur de recrutement du collège Augustin Thierry



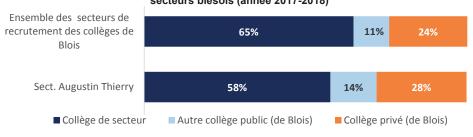
D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Évolution des effectifs du Collège Augustin Thierry entre 2000 et 2017



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

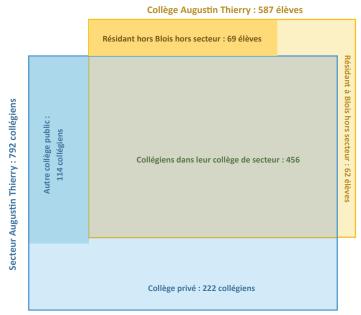
Répartition des élèves résidant dans le secteur de recrutement du collège Augustin Thierry selon le type de collège fréquenté et comparaison avec l'ensemble des autres secteurs blésois (année 2017-2018)



Champs : Hors élèves de division spécifique (UPE2A, DIMA ...) D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

Un taux de captation faible, notamment dans la partie blésoise

Destination des enfants résidant dans le secteur de recrutement du collège et provenance des élèves scolarisés dans le collège Augustin Thierry en 2017-2018



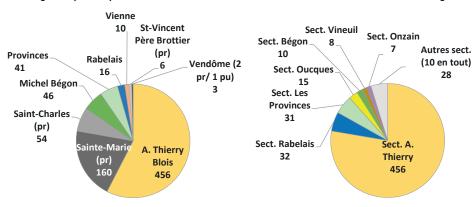
Effectifs hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

Destination des enfants du secteur et provenance des élèves du collège (2017-2018)

Collèges fréquentés par les enfants* du secteur

Secteurs de résidence des élèves du collège*



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

> Le secteur de recrutement. comprend une zone à forte concentration de logements sociaux (La Quinière à l'Ouest de Blois) qui apparaît néanmoins moins défavorisée que les quartiers nord. Cette situation a pu changer depuis la mise en place du Programme de Rénovation Urbaine (les données carrovées datant de 2010). Il est probable que ce quartier se soit paupérisé comme l'indique l'évolution du taux de pauvreté (+ 5,6 points entre 2012 et 2014).

> Le **secteur** d'Augustin Thierry est

le plus important en terme d'élèves y résidant (près de 800, au même niveau que le secteur des Provinces). > Une large partie des familles du secteur s'est tournée vers les établissements privés de la ville (3/10), notamment Sainte-Marie.

Ceci est surtout valable pour les fa-

> Dans l'autre sens, le collège attire

130 élèves résidant hors secteur. notamment en provenance de l'est et

du nord de Blois (secteurs Provinces

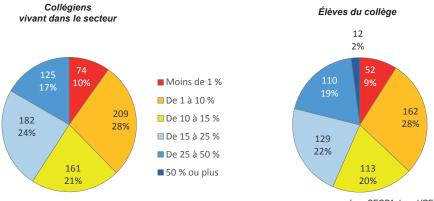
milles blésoises.

et Rabelais).

> Le **secteur** apparaît globalement plutôt favorisé : près de 4 collégiens du secteur sur 10 vivent dans des mailles géographiques comprenant moins de 10 % de ménages à bas revenus.

> Dans le jeu des flux d'élèves entre secteurs de recrutement et collèges de scolarisation, l'établissement affiche un profil proche pour ses élèves, gagnant au passage quelques élèves de quartiers très défavorisés.

Répartition des collégiens selon la part des ménages à bas revenus dans leur carreau de résidence : comparaison secteur et collège (2017-2018)



hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours - Insee 2010 Observatoire de l'Economie et des Territoires

13